

## communiqué de presse

Paris, 14 avril 2015

## **DEPÔT DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014**

SUEZ environnement Company annonce la publication du Document de Référence 2014, qui a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 13 avril 2015 sous le numéro D.15-0332.

Ce Document de Référence est disponible sur le site de SUEZ environnement Company à l'adresse suivante www.suez-environnement.com, ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-France.org).

Des exemplaires du Document de Référence sont également disponibles au siège de la société : Tour CB21 16, place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de Référence :

- le rapport financier annuel de l'exercice 2014;
- les éléments relatifs aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- le rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance et le contrôle interne, ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent ;
- le descriptif du programme de rachat des actions.

## SUEZ environnement

Nous sommes à l'aube de la révolution de la ressource. Face à l'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation croissante et la raréfaction des ressources naturelles, sécuriser, optimiser et valoriser les ressources est indispensable pour notre avenir. SUEZ environnement (Paris : SEV, Bruxelles : SEVB) alimente 92 millions de personnes en eau potable, 65 millions en services d'assainissement, assure la collecte des déchets de près de 50 millions de personnes, valorise 14 millions de tonnes de déchets par an et produit 5 138 GWh d'énergie locale et renouvelable. Avec 80 990 collaborateurs, SUEZ environnement présent sur les cinq continents est un acteur clé de l'économie circulaire pour la gestion durable des ressources. En 2014, SUEZ environnement a réalisé un chiffre d'affaires de 14,3 milliards d'euros.

## **CONTACTS**

Ophélie Godard
<a href="mailto:ophelie.godard@suez-env.com">ophelie.godard@suez-env.com</a>
+33 1 58 81 54 73

Analystes: +33 1 58 81 24 95